

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2025

REUNION DES 02 ET 3 OCTOBRE 2025

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

ACCUNCIAMENTU DI TRÈ SEZZIONE D'AVANZAMENTU
NANTU À L'ANZIANA RT 40

AMÉNAGEMENT DE 3 CRÉNEAUX DE DÉPASSEMENT
SUR L'EX-RT 40

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

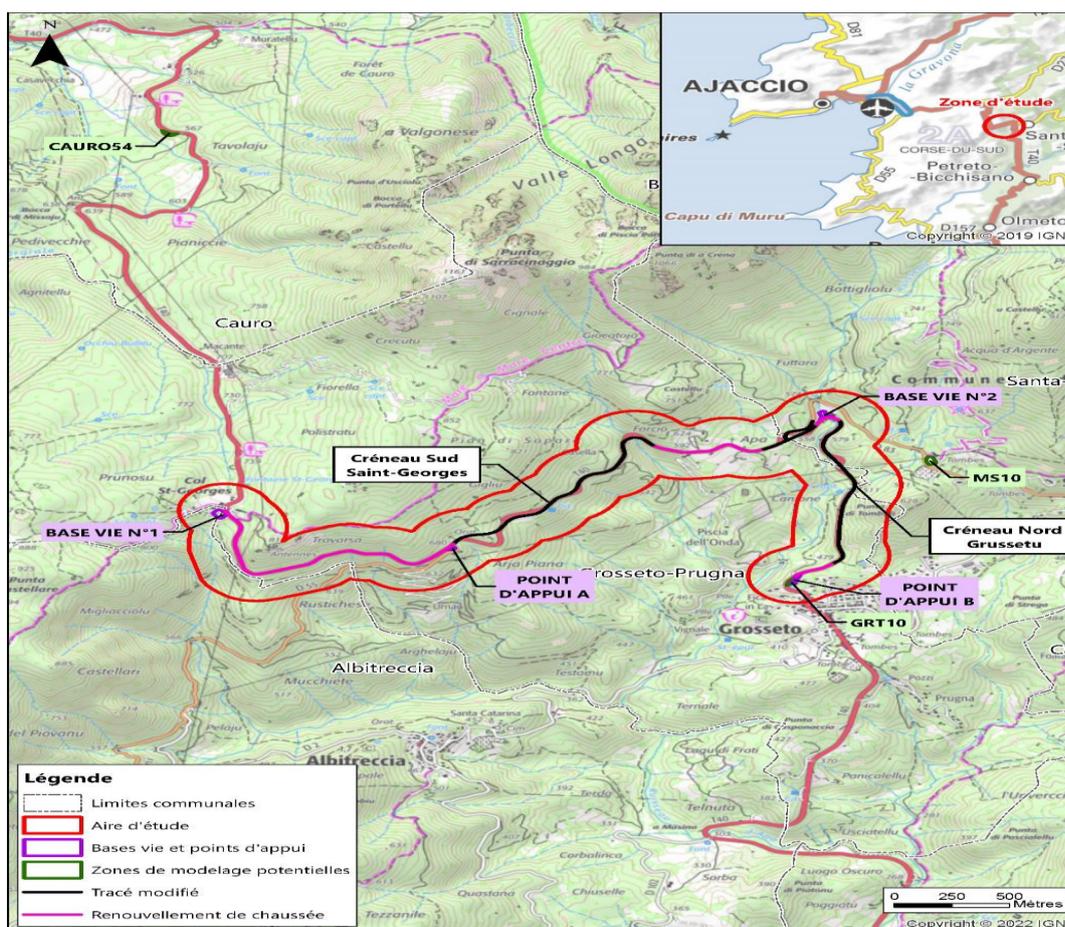
Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

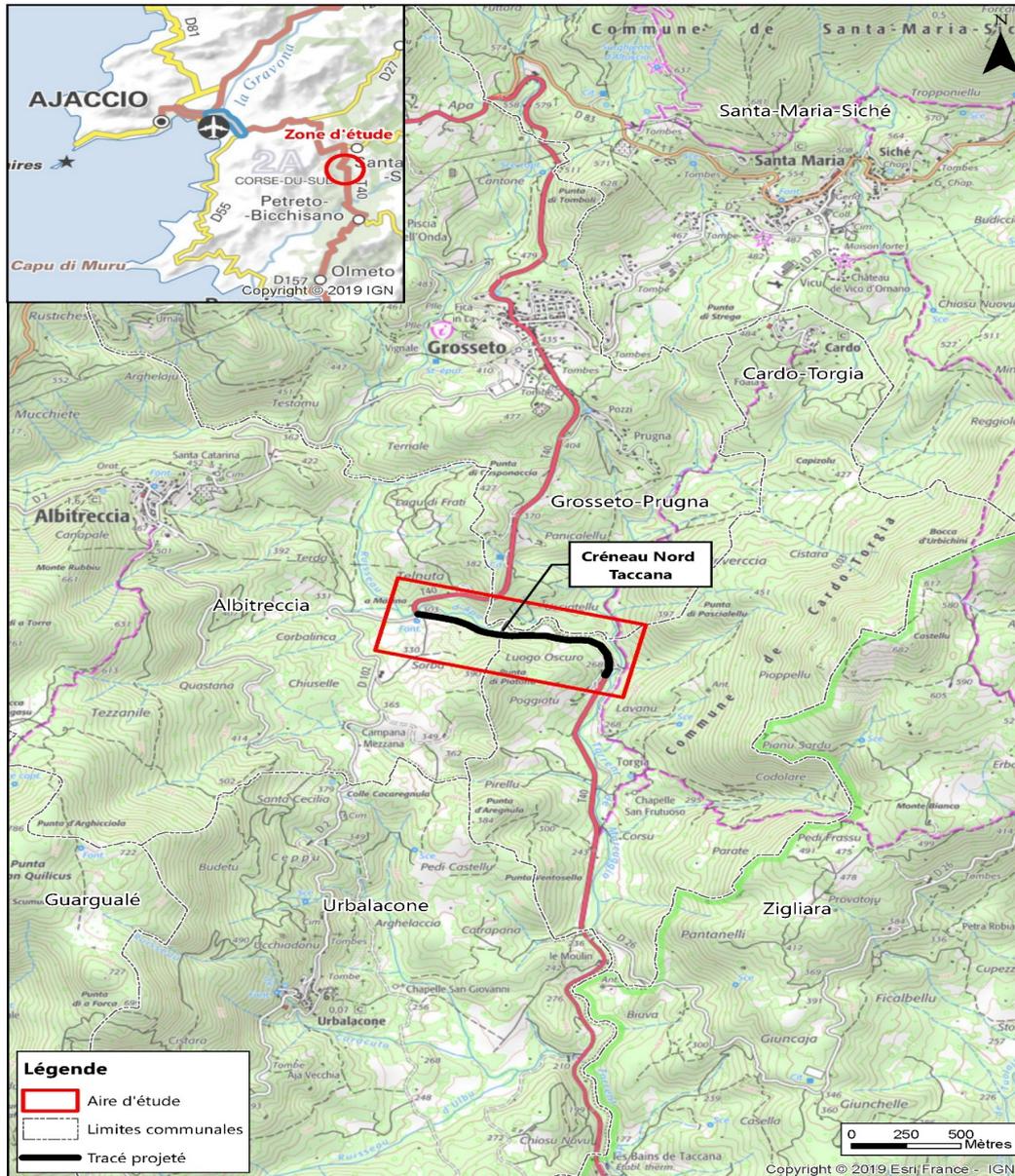
Le présent rapport vise à soumettre à l'approbation de l'Assemblée de Corse le projet d'aménagement de trois créneaux de dépassement sur l'ex-RT 40 entre le col San Ghjorghju et le lieu-dit Taccana au sud de Grussettu è Prugna, l'aménagement du carrefour de Santa Maria Sichè (ex-RT 40 / ex-RD 83), ainsi que le recalibrage des secteurs situés entre le col San Ghjorghju et le nord de Grussettu è Prugna hors secteurs en créneau sur le territoire des communes d'Albitreccia et Grussettu è Prugna, Cardu è Torghja et Santa Maria Siche du PR 25+000 au PR 34+500.

I - PLAN DE SITUATION

SECTEUR NORD GRUSSETTU È PRUGNA



SECTEUR SUD GRUSSETU È PRUGNA



II. OBJET DE L'OPÉRATION

Découpage par secteurs

Cette opération concerne l'aménagement de trois créneaux de dépassement sur l'ex-RT 40, entre le col San Ghjorghju et le lieu-dit Taccana au Sud de Grussetu è Prugna, le réaménagement du carrefour de Santa Maria Siché ex-RT 40 / ex-RD 83, ainsi que le renouvellement de chaussée du PR 33+300 au PR 34+500, dans les sections hors créneaux, sur les communes d'Albitreccia, Cardo è Torghja, Grussetu è Prugna et Santa Maria Siché en Pumontu.

Le projet s'étend sur environ 10 000 mètres linéaires, et comprend plusieurs secteurs successifs depuis le col Saint-Georges jusqu'au à la sortie sud du village de Grussetu è Prugna, au lieu-dit Taccana.

Section 1 : Du col Saint-Georges PR 25.000 au PR 26+000 : renouvellement de chaussées et peintures

Section 2 : Du PR 26.000 au PR 27.175 : création d'une section à 3 voies (créneau de dépassement en rampe dans le sens Grussettu/Col Saint-Georges).

Section 3 : Du PR 27.175 au PR 27.400 : amélioration de la courbe en début de créneau.

Section 4 : Du PR 27.400 au PR 28.750 : renouvellement de chaussées et peintures

Section 5 : Du PR 28.750 au PR 29.050 : modification du carrefour RT 40 - ex-RD 83

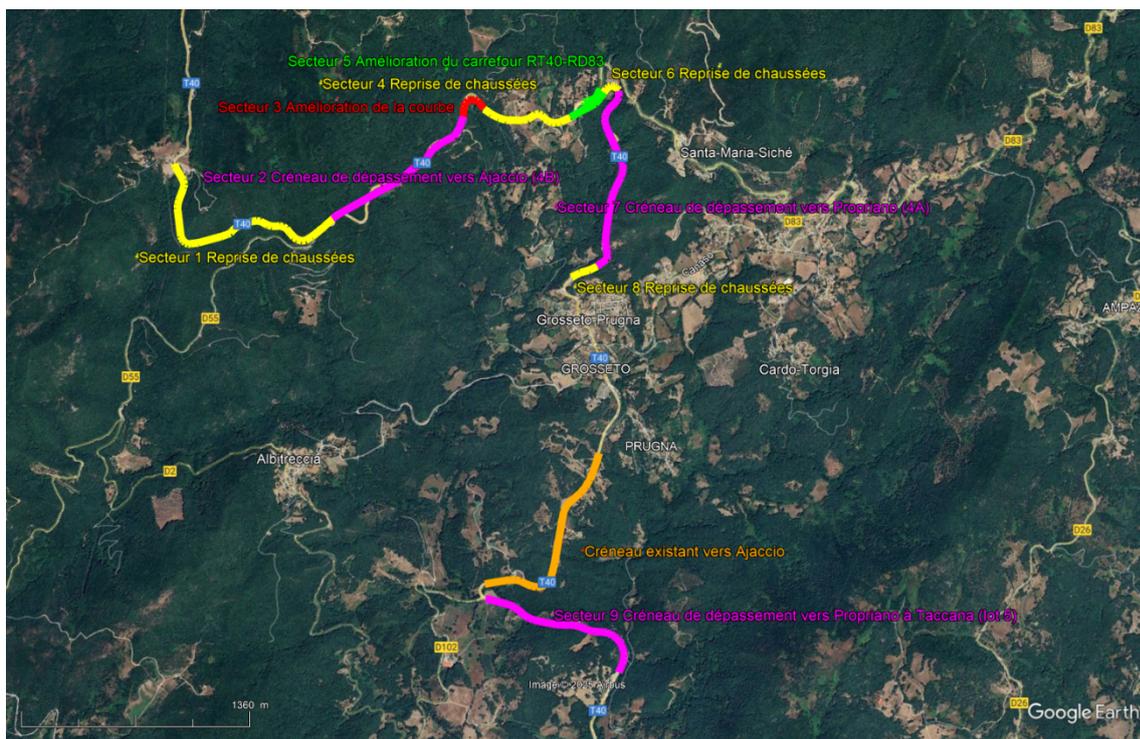
Section 6 : Du PR 29.050 au PR 29.175 : renouvellement de chaussées et peintures

Section 7 : Du PR 29.175 au PR 30.350 : création d'une section à 3 voies (créneau de dépassement en descente dans le sens Col Saint-Georges/Grussettu)

Section 8 : Du PR 30.350 au PR 30.550 : renouvellement de chaussées et peintures.

Section 9 : Du PR 33+300 au PR 34+500 : création d'une section à 3 voies (créneau de dépassement en descente dans le sens Grussettu/Taccana).

Les secteurs 1, 4, 6 et 8 ne modifient pas l'emprise de l'ex-RT 40.



III. SITUATION ACTUELLE

L'aire d'étude se situe sur les communes d'Albitreccia, Cardu à Torghja, Grussettu à Prugna et Santa Maria Sichè. L'itinéraire Aiacciu-Prupia de la RT 40 comprend déjà de multiples créneaux de dépassement.

Il fait néanmoins l'objet d'une étude de création de 3 nouveaux.

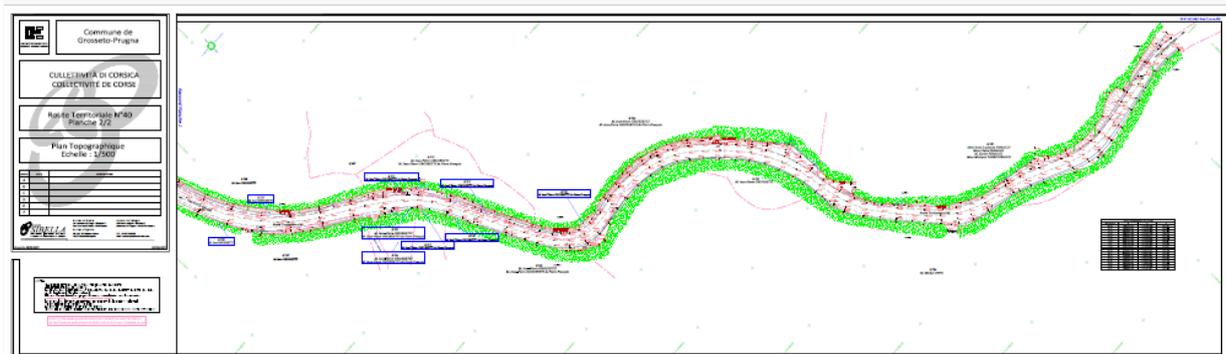
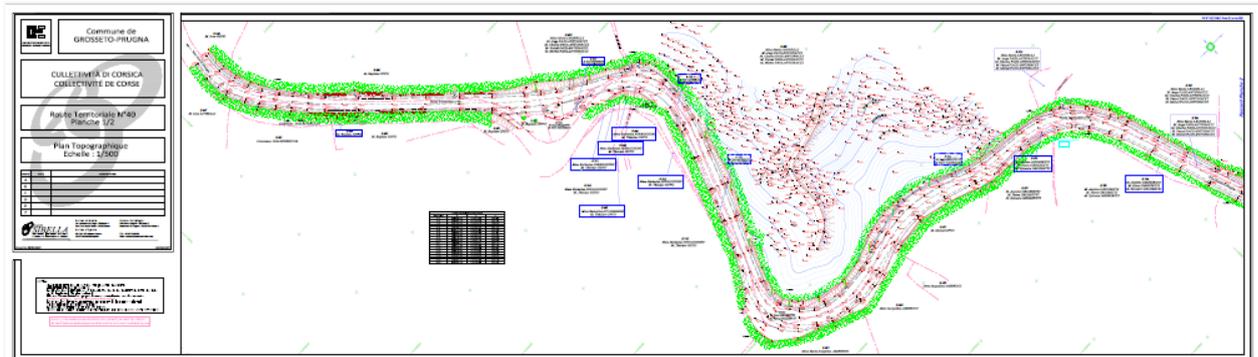
Cette opération s'inscrit dans un programme global visant à offrir une possibilité de dépassement sécurisée aux usagers sur 25 % du linéaire.

Le premier créneau est dans le sens montant en rampe, il est compris entre le col Saint Georges et le carrefour de Santa-Maria-Sichè (du PR 26+800 au PR 27+900).
Le second est prévu en descente, il est compris entre le carrefour de Santa-Maria-Sichè et l'entrée Nord de Grussettu à Prugna (du PR 29+200 au PR 30+500).

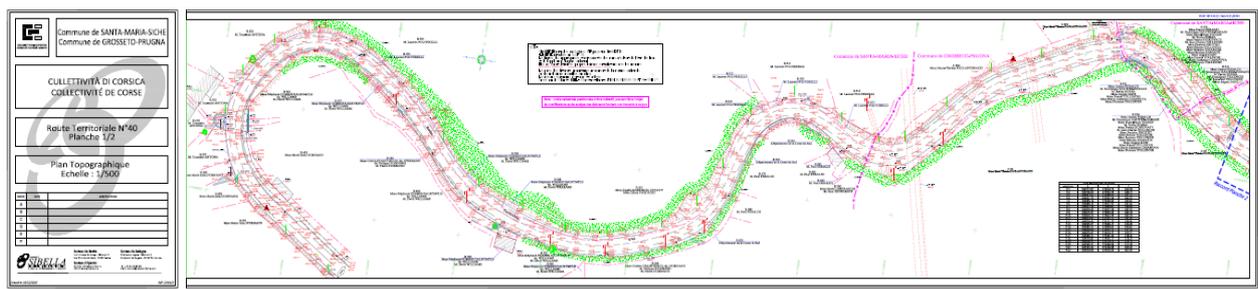
Enfin, le troisième est dans le sens descendant, il est compris entre le Sud du village de Grussettu à Prugna et le lieu-dit Taccana plus précisément entre le ruisseau d'Apa et la pointe de Piatonu un massif rocheux, sur la commune de Cardu à Torghja (du PR 33+300 au PR 34+500).

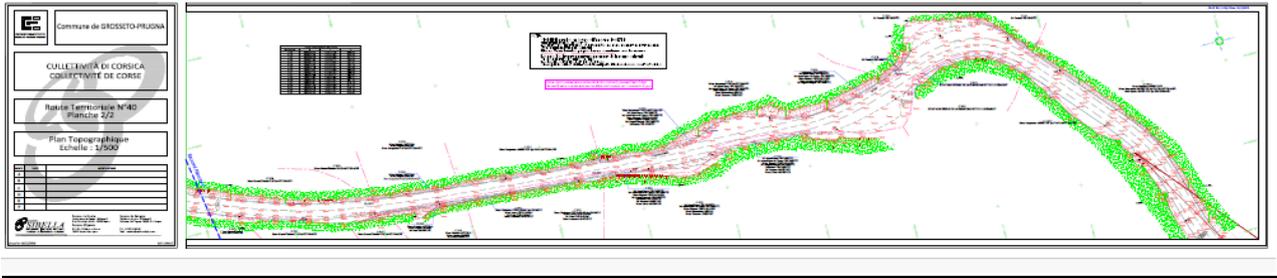
Plan topographique de l'existant au niveau des 3 créneaux

Créneau San Ghjorghju Sud (entre le col San Ghjorghju et le carrefour de Santa Maria Siché)

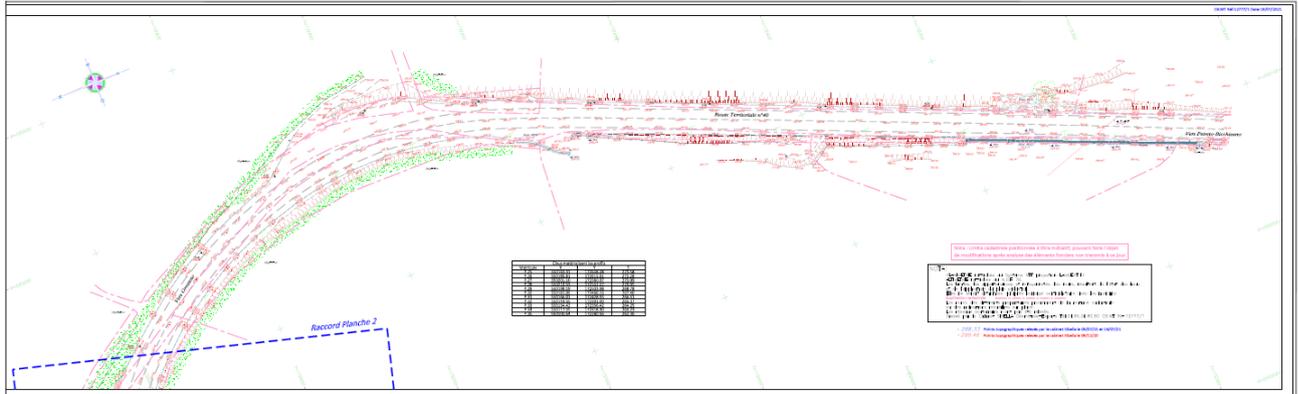
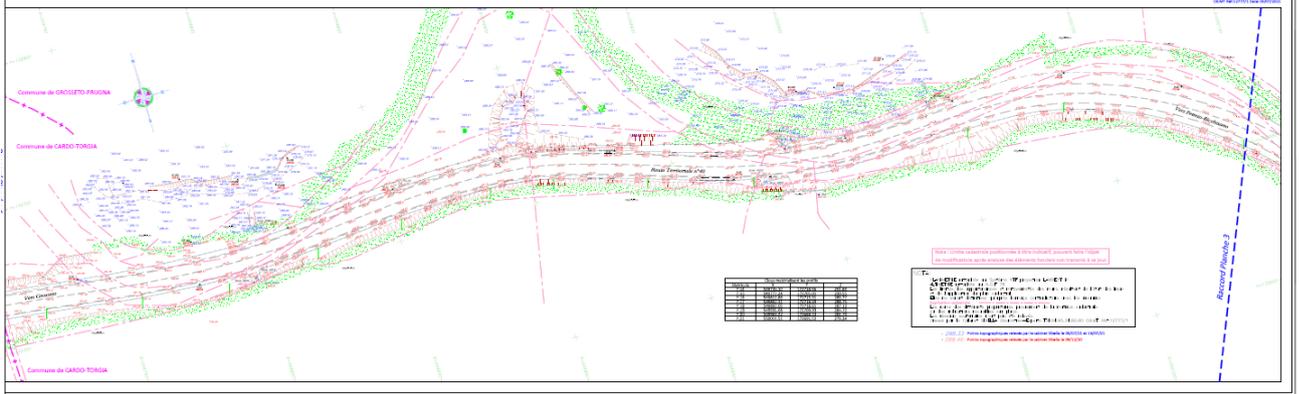
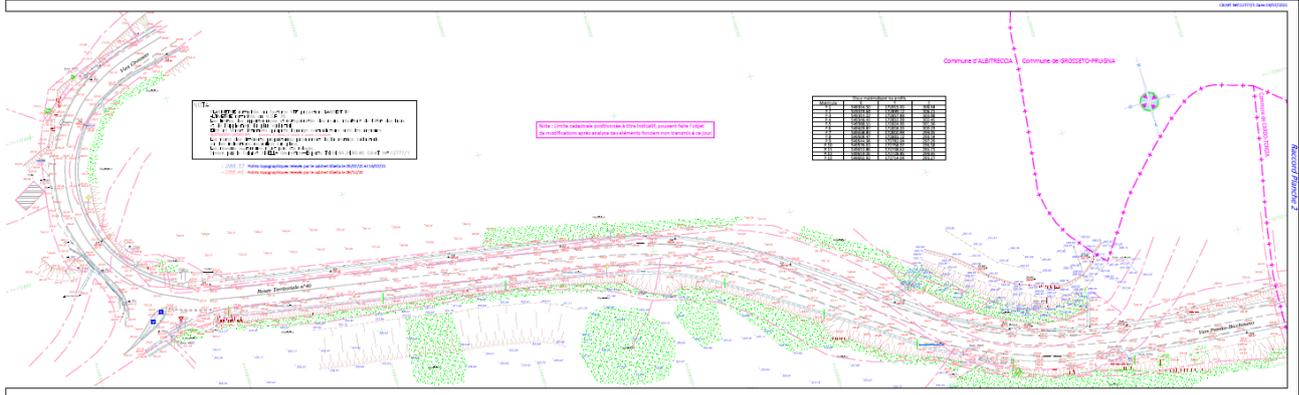


Créneau Grussettu Nord (entre le carrefour de Santa Maria Siché et le Nord de Grussettu à Prugna)

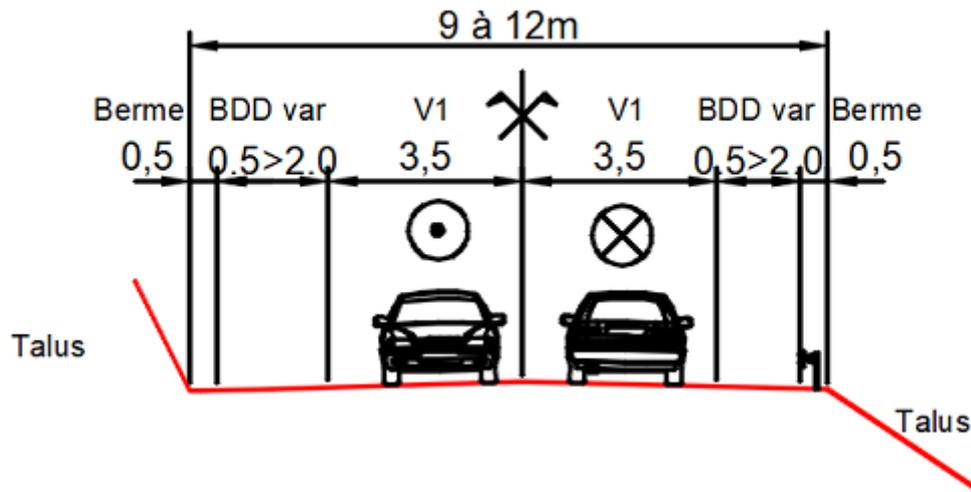




Créneau au lieu-dit Taccana au Sud de Grussetu è Prugna



Le profil en travers actuel est le suivant :



IV. OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

Ce programme a pour objectifs de :

- Sécuriser le temps de parcours
- Améliorer le confort des usagers
- Réaliser trois créneaux de dépassement afin de sécuriser les dépassements
- Assurer un linéaire de dépassement sur l'ex-RT 40
- Sécuriser le carrefour ex-RT 40 / ex-RD 83
- Recalibrer l'ex-RT 40 hors sections en créneaux

V. PARTIE D'AMÉNAGEMENT

A) Secteur 2 Créneau de dépassement Col San Ghjorghju Sud et secteur 3 Courbe améliorée

Créneau de dépassement

Le projet a pour objet la création d'une voie supplémentaire dans le sens montant Grussettu/Col San Ghjorghju.

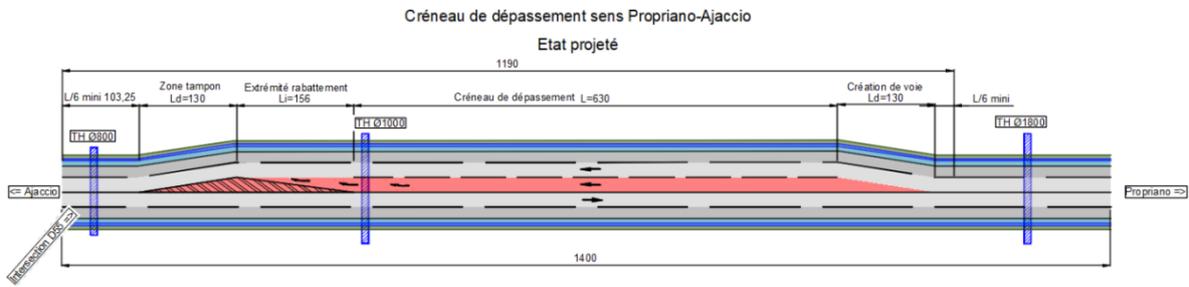
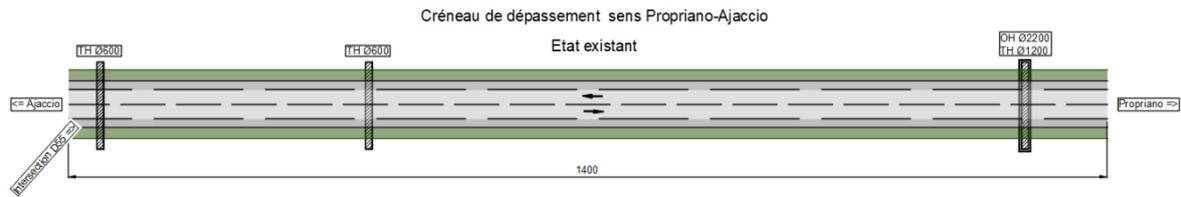
Le projet consiste en la création d'un créneau de dépassement d'une longueur de 630 m hors dispositifs d'extrémités (1 190 m en incluant les dispositifs d'extrémité) sur la commune de Grussettu à Prugna pour sécuriser l'ensemble des dépassements sur cette section dans le sens de circulation vers Aiacciu.

Dans la mesure où cet aménagement nécessite la réalisation de grands déblais, il a été étudié la possibilité de mettre en œuvre ces déblais dans un virage situé au tout début de ce créneau ce qui permet non seulement d'éviter le transport de ces matériaux dans un lieu lointain générant des coûts supplémentaires et des nuisances environnementales mais également d'améliorer la courbe offrant à l'utilisateur plus de sécurité.

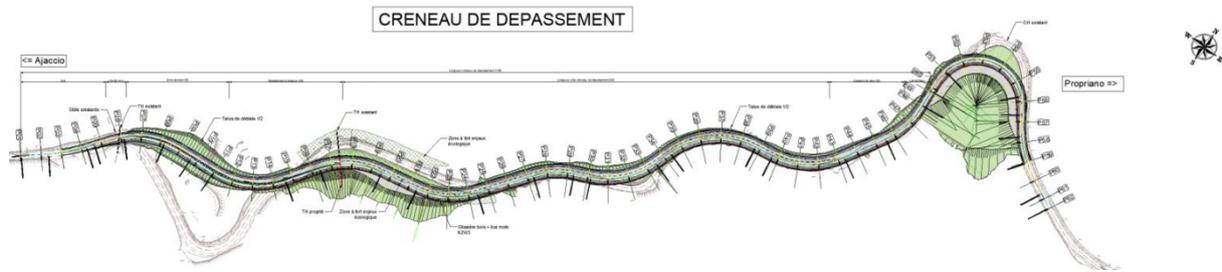
L'aménagement prévoit :

- L'élargissement de la plate-forme routière ;
- La mise en place d'un système d'assainissement ;
- Le rétablissement des accès directs à l'ex-RT (chemins forestiers, agricoles, etc.) ;
- Le modelage des matériaux excédentaires dans la courbe située au début du créneau.

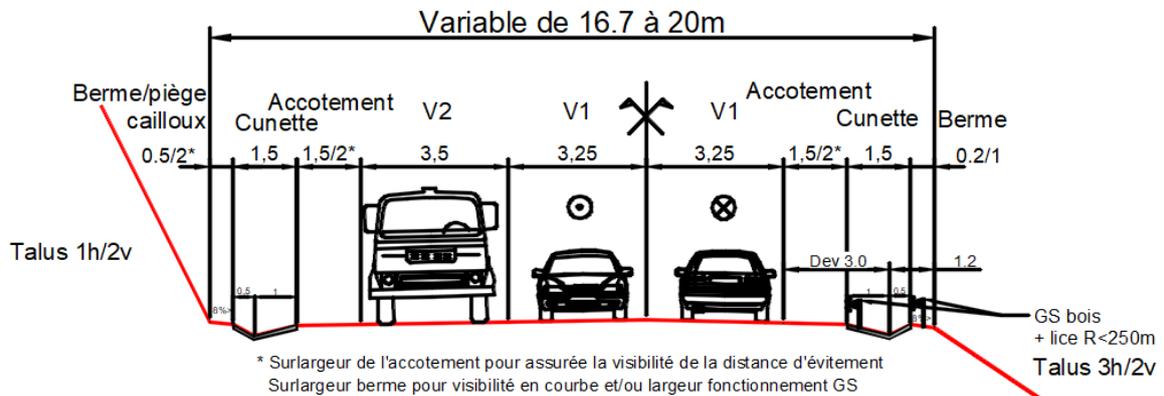
Pour mener à bien cette opération, il est nécessaire de procéder à l'acquisition de parcelles foncières privées.



Tracé du créneau et amélioration de la courbe en début de créneau



PROFIL PROJETE





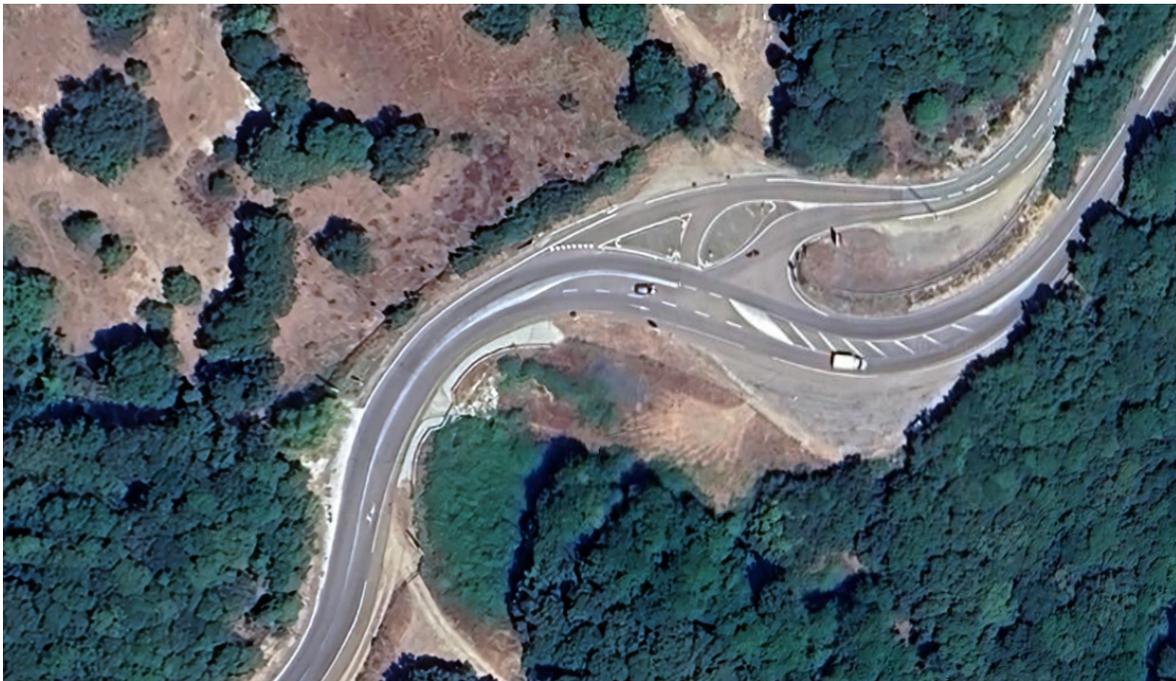
Courbe améliorée permettant le dépôt des matériaux issus des déblais du créneau



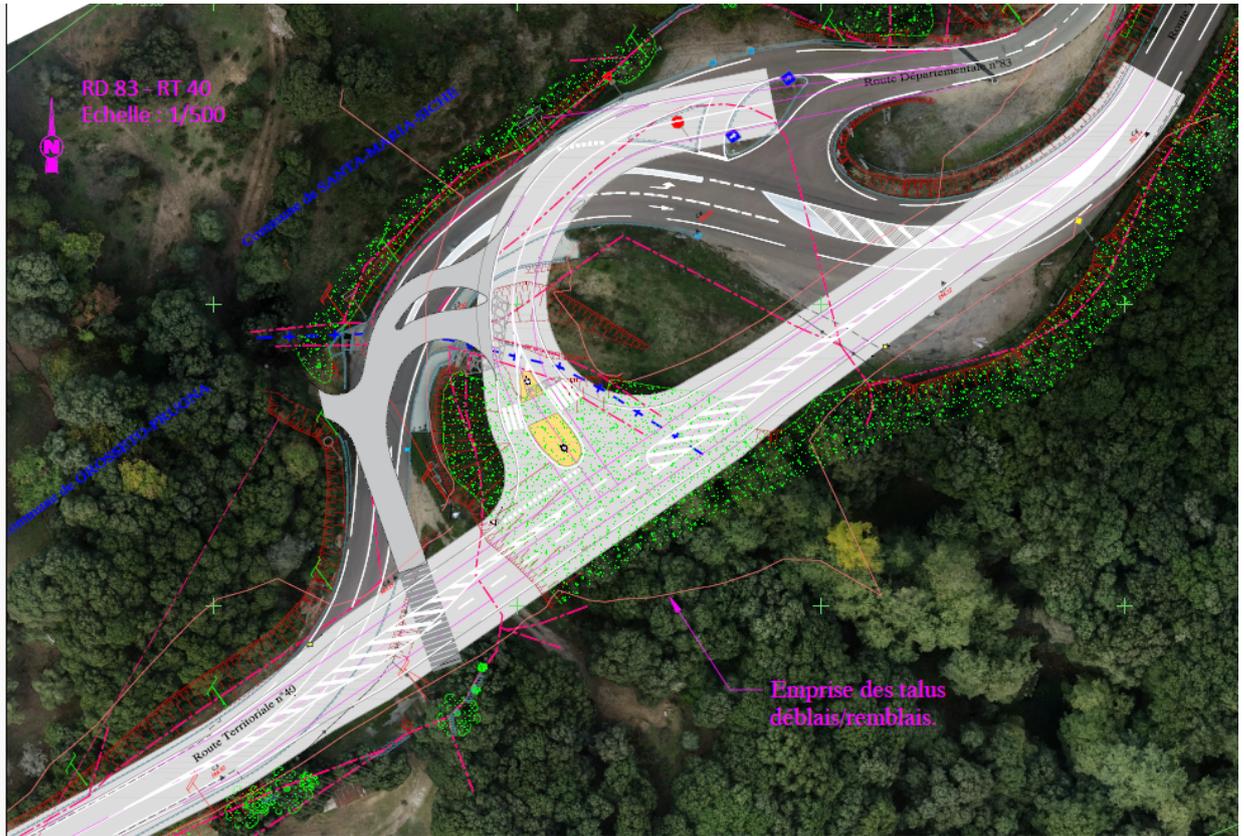


B) Secteur 5 carrefour ex-RT 40 / ex-RD 83 (Santa Maria Siché)

Le carrefour ex-RT 40/ex-RD 83 actuel présente des caractéristiques réduites avec un manque de visibilité pour les véhicules venant de Grussettu è Prugna et désirant se rendre vers le col San Ghjorghju.



Il a donc été étudié un carrefour en T présentant de meilleures caractéristiques géométriques.



Photomontages



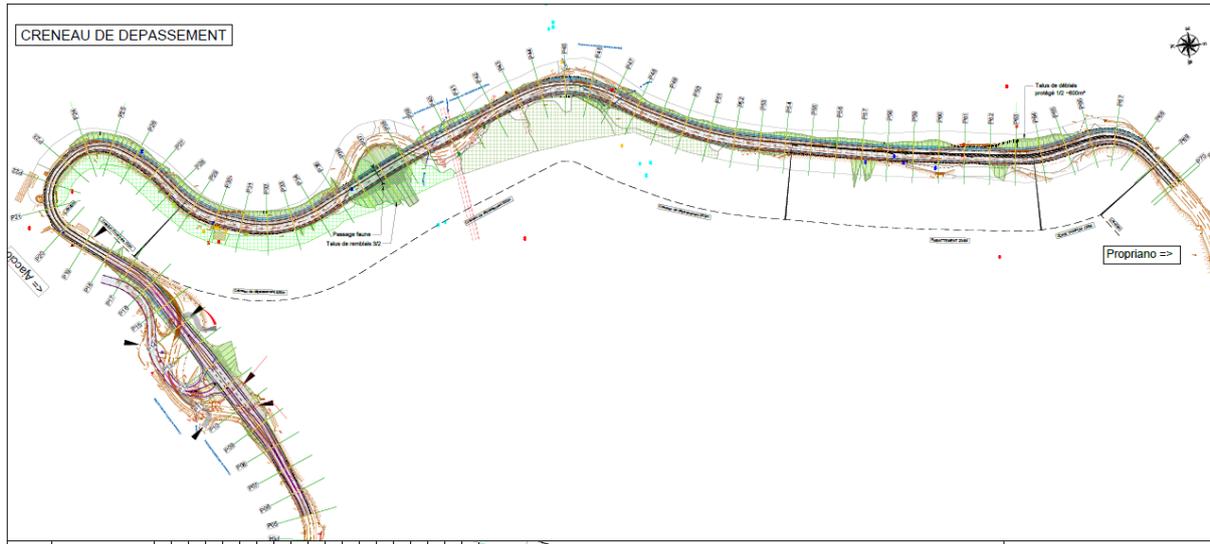
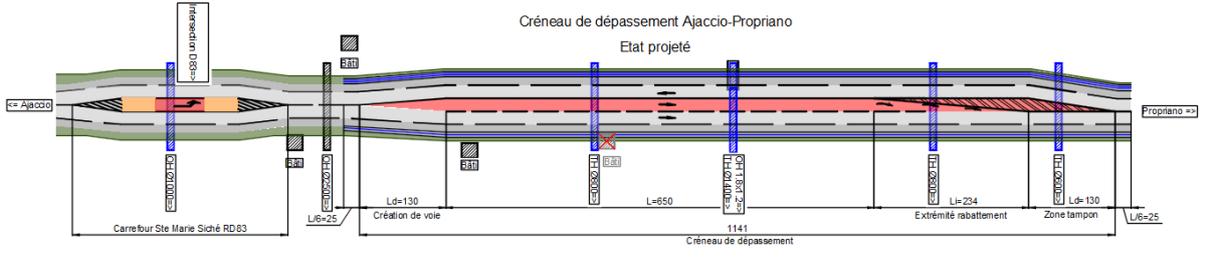
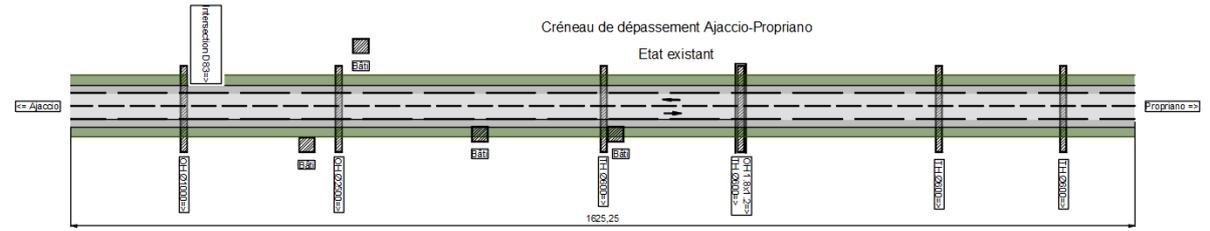


C) Secteur 7 Créneau de dépassement Nord Grussettu à Prugna

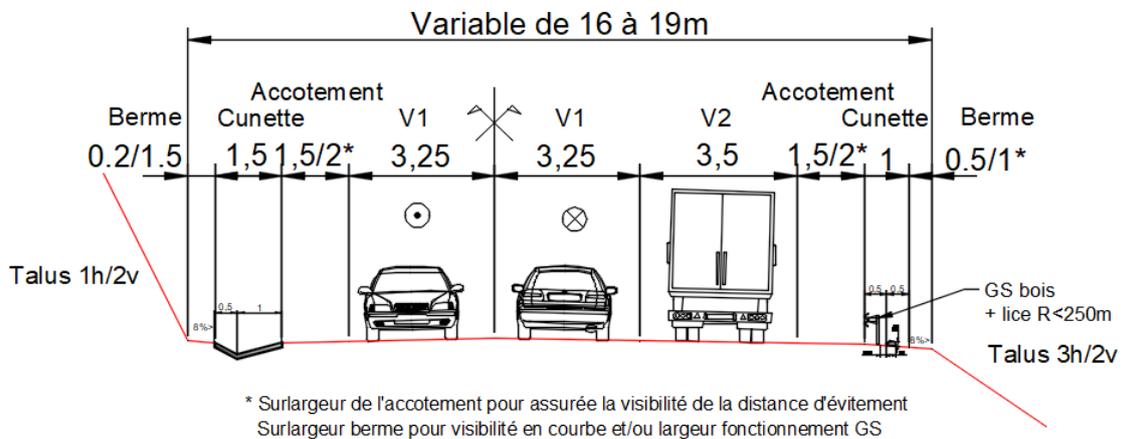
Le projet a pour objet la création d'une voie supplémentaire dans le sens descendant Col San Ghjorghju /Grussettu.

Le projet consiste en :

- La création d'un créneau de dépassement d'une longueur de 650 m hors dispositifs d'extrémités (1 140 m en incluant les dispositifs d'extrémité) sur les communes de Santa-Maria-Siché et Grussettu à Prugna pour sécuriser l'ensemble des dépassements sur cette section dans le sens de circulation vers Prupia;
- L'élargissement de la plate-forme routière ;
- La mise en place d'un système d'assainissement ;
- Le rétablissement des accès directs à l'ex-RT (chemin forestier, agricole, etc.);
- Le modelage des déblais excédentaires.



PROFIL PROJETE





D) Secteur 9 Créneau de dépassement Taccana au Sud de Grussettu à Prugna

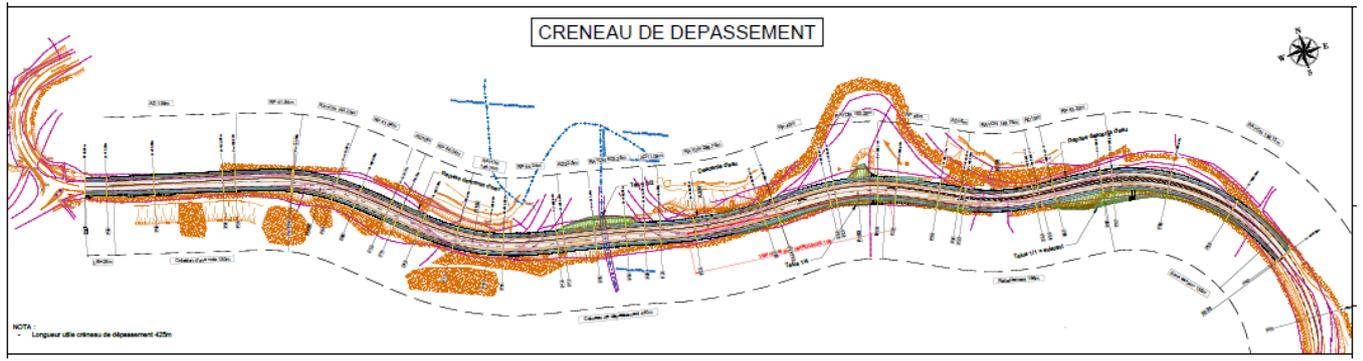
Le projet a pour objet la création d'une voie supplémentaire dans le sens descendant Grussettu/Taccana.

Le projet s'étend sur environ 1 200 mètres linéaires et se superpose tout le long à la route actuelle avec un élargissement de la plate-forme à l'amont permettant la réalisation de la 3ème voie. L'objectif de ce créneau de dépassement est d'offrir aux usagers des conditions de circulation et de dépassement en toute sécurité.

Il consiste en la création d'un créneau de dépassement entre Grussettu à Prugna et Torghja lieu-dit Taccana pour sécuriser l'ensemble des dépassements sur cette section dans le sens de circulation vers Prupia. La plate-forme routière sera élargie et un système d'assainissement pluvial sera réalisé. Le projet prévoit le maintien ou à l'amélioration des continuités écologiques et le rétablissement des accès directs à l'ex-RT 40 (chemin forestier, agricole, etc.).

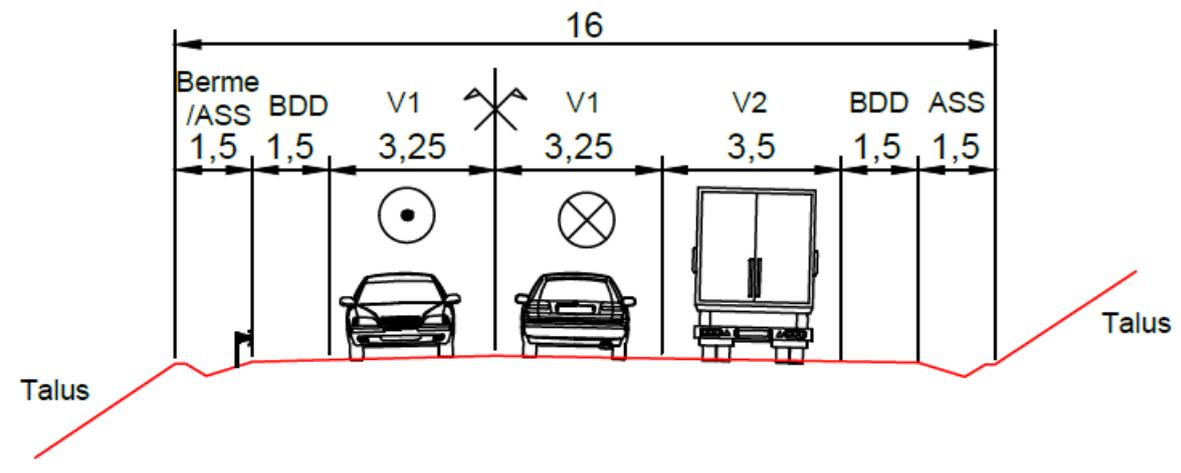
Il est à noter que ce créneau ne nécessite que très peu d'emprises foncières car l'élargissement de chaussée est prévu uniquement à l'amont et en majeure partie sur le domaine public routier.

Géométrie du projet



Profil en travers type

PROFIL PROJETE



Photomontages







VI. ESTIMATION

A) Par section

TRAVAUX	MONTANT HT
Section 1, 4, 6 et 8 Renouvellement de chaussée et peintures	1 187 750 €
Section 2 créneau Sud San Ghjorghju et section 3 amélioration courbe	7 359 932 €
Section 5 carrefour ex-RT 40/ex-RD 83	1 268 947 €
Section 7 créneau Nord Grussettu	4 155 637 €
Section 9 créneau Taccana Sud Grussettu	1 856 176 €
TOTAL HT	15 828 442 €
Provision pour risque non identifiés à ce jour (terrassment, chaussée...)	950 000 €
Provision pour risque liés au confortement de talus (grillage et autres dispositifs liés à la stabilité des talus)	960 000 €
TOTAL HT y compris risques	17 738 442 €

ACQUISITIONS FONCIÈRES	100 000 €
ÉTUDES HT	250 000 €

EN RESUMÉ

TOTAL Travaux TTC y compris risques	19 512 286 €
--	---------------------

ACQUISITIONS FONCIÈRES	100 000 €
Total Études TTC	280 000 €

TOTAL OPÉRATION TTC 19 892 286 € TTC ARRONDI 20 000 000 € TTC

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée de Corse :

- **D'APPROUVER** le principe et les caractéristiques principales du projet d'aménagement de trois créneaux de dépassement sur l'ex-RT 40, entre le col San Ghjorghju et le lieu-dit Taccana au Sud de Grussettu è Prugna, le réaménagement du carrefour de Santa Maria Siché ex-RT 40/ex-RD 83, ainsi que le renouvellement de chaussée du PR 25+000 au PR 34+500, secteurs hors créneaux, en Corse-du-Sud.
- **D'AUTORISER** le Président du Conseil exécutif de Corse à poursuivre les études et à lancer les procédures réglementaires en vue de la réalisation du projet.
- **D'APPROUVER** le plan de financement de l'opération dans le cadre du PTIC de la Collectivité de Corse.
- **D'AUTORISER** le Président du Conseil exécutif de Corse à signer tout acte et mener toute procédure nécessaire à la réalisation du projet routier tendant à l'indemnisation de tout préjudice matériel et certain, au règlement de la constitution de servitude, à l'échange ou l'acquisition d'emprises, soit par voie amiable par acte administratif ou notarié, soit par voie d'expropriation.
- **D'AUTORISER** le Président du Conseil exécutif de Corse à recourir à l'article L. 421-1 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique pour rétrocéder aux propriétaires expropriés qui en auront fait la demande, tout immeuble acquis par voie d'expropriation dans le cadre de cette opération et qui n'aura pas reçu la destination prévue dans la déclaration d'utilité publique ou aura cessé de recevoir cette destination dans un délai de cinq ans à compter de l'ordonnance d'expropriation.
- **D'AUTORISER** le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'arrêté de prise en considération du fuseau d'études pour une durée de 10 ans.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.